

Table ronde du 24 septembre 2008 à l'Assemblée nationale

Coorganisée par l'Aitec, ATTAC, le CCFD, le CFSI, France Amérique latine, Oxfam France-Agir ici, Peuples Solidaires et le Secours Catholique.

« Accords de partenariat économique et accords de libre-échange entre l'UE et les pays en développement : quelles propositions alternatives des mouvements sociaux et citoyens ? »

1^{ère} partie :

La stratégie Global Europe et les accords de libre-échange entre l'UE et les pays en développement

Amélie Canonne (AITEC / S2B):

Cette table ronde a été organisée à l'initiative de huit organisations de solidarité internationale en amont de la journée internationale de mobilisation contre les APE (Accords de partenariat économique) qui aura lieu comme chaque année le 27 septembre prochain, date anniversaire du début des négociations en septembre 2002. La table ronde a été pensée comme un espace de discussion pour proposer des éléments d'information et d'analyse sur les APE et plus largement sur les différents accords de libre-échange négociés par l'Union Européenne. C'est également un temps de réflexion sur les mobilisations de nos organisations cette année et début 2009 en amont des élections au parlement européen. Le fait de tenir cette table ronde au sein de l'Assemblée nationale est très symbolique, d'abord parce qu'il est important de mener ce débat dans un endroit public mais aussi car les parlementaires ont un rôle crucial à jouer dans les mois qui viennent et qu'il est fondamental qu'ils se mobilisent sur la question de la politique commerciale de l'Union Européenne. Le parlement français sera probablement amené à se prononcer sur ces accords de libre-échange au moment de la ratification.

Frédéric Viale (ATTAC):

La politique de l'Union Européenne en matière de commerce international a été formalisée dans la stratégie « Global Europe » (« Europe mondiale » ou « Europe globale »), document qui dresse les lignes de son action dans ce domaine. Ce document a été adopté le 4 octobre 2006 dans le cadre de l'agenda de Lisbonne. Il fixe à l'UE à l'horizon 2010 la nécessité de devenir la région la plus compétitive du monde et place le libre-échange comme moteur des politiques de l'UE, à l'extérieur mais également avec des conséquences claires sur le plan intérieur. Ce document a été adopté par le Conseil le 13 novembre 2006, c'est un document officiel qu'on peut trouver en ligne sur le site de la Commission. Pour l'UE il s'agit de voir augmenter sa compétitivité, c'est-à-dire de faire en sorte que les entreprises multinationales puissent avoir un accès privilégié aux marchés extérieur et européen. Pour cela, deux grandes voies : le commerce international et l'amélioration de la compétitivité interne. Concernant la compétitivité externe, c'est-à-dire l'accès aux marchés internationaux par les multinationales, il s'agit d'avoir dans les négociations internationales une position agressive, « volontariste » selon l'UE. L'Union Européenne réaffirme donc son attachement au cycle de Doha à l'Organisation Mondiale du Commerce. Mais en dépit de la volonté de Pascal Lamy de faire redémarrer ce cycle de Doha, on est aujourd'hui dans un blocage qui semble assez clair. Du coup, il s'agit de privilégier d'autres types d'accord, des accords bilatéraux (simples ou par régions) : l'UE a fait une liste de pays qui l'intéressent et pour lesquels elle a obtenu cinq types de mandats –Amérique latine, pays ACP, ASEAN, conseil de coopération du Golfe, Inde, Corée du Sud, Russie, Chine...-. Une fois que ces objectifs sont fixés, l'UE adopte une position volontariste pour que les « barrières » soient abaissées, pas seulement tarifaires (cela avait déjà été largement obtenu auparavant, même si pas dans tous les domaines) mais aussi

les barrières réglementaires qui « empêchent » le commerce, par exemple des règles limitant la part d'un investissement étranger dans une entreprise locale, ou encore les « barrières » phytosanitaires. L'Union Européenne fait donc en sorte que les barrières intérieures des pays puissent être démantelées. Elle a pour cibles les services, les marchés publics, les régimes de droits de propriété intellectuelle, la concurrence... On est là dans des accords « OMC + », c'est-à-dire des accords qui vont plus loin que ce qui était négocié à l'Organisation Mondiale du Commerce car ils réintroduisent les questions de Singapour¹ –qui avaient été jetées dehors à l'OMC-.

Egalement, ces accords visent à assurer un accès pérenne aux matières premières (pétrole, gaz...) pour les entreprises multinationales, faire en sorte qu'il n'y ait plus aucune restriction. Les entreprises multinationales (leurs représentants et leurs lobbys) sont sollicitées pour participer en amont au processus de décision –et non pas une fois que les négociations sont commencées. Elles sont invitées à faire part à l'UE de ce qu'elles souhaitent voir négocié. Cette inclusion des entreprises transnationales dans le processus est nouveau et reflète une conception du bien public et de l'intérêt général très particulière, où les intérêts privés priment sur ceux des personnes. D'autant plus que l'UE demande non seulement que les entreprises transnationales participent en amont sur les négociations internationales mais également sur les questions qui concernent le marché intérieur de l'UE. Car c'est aussi ce qui est nouveau avec le document « Global Europe », le lien avec la question interne.

Pour renforcer ses positions de négociation, l'UE exige auprès de partenaires la libéralisation et la facilitation de l'arrivée des entreprises transnationales sur leur marché, et en contrepartie elle s'assure que ses marchés sont aussi libéralisés, elle supprime ses régulations internes. Les entreprises multinationales sont donc également invitées à dire ce qui au sein de l'UE pourrait constituer des barrières pour les investisseurs étrangers. Cette association des lobbys, qui peuvent dire qu'il faut que tel ou tel marché soit libéralisé de telle ou telle façon qui permettrait l'investissement international, est totalement inacceptable. Mandelson en personne a donné l'exemple de la directive REACH qui fixe la façon dont les produits chimiques doivent être contrôlés avant leur mise sur le marché : il a dit lui-même que les entreprises sont intervenues en amont, y compris des entreprises non-européennes (des lobbys américains notamment) contre les normes sanitaires par exemple, sous prétexte de préservation de l'emploi... Le processus de décision est de plus en plus non-démocratique. La libéralisation sur le plan intérieur se fait de façon de plus en plus opaque et sur le plan international on est dans une vision à courte vue et mercantile, basée sur la possibilité pour les entreprises transnationales d'avoir un accès « OMC + » aux matières premières etc. Les effets de cette stratégie Global Europe sont très importants car c'est elle qui surdétermine tout le reste.

Marc Maes (11.11.11) :

Je vais dresser le tableau des accords bilatéraux que la Commission est en train de négocier. Je suis toujours étonné d'entendre la Commission dire que le niveau multilatéral est le niveau privilégié pour les négociations commerciales car, quand Pascal Lamy disait cela, l'UE était déjà championne des négociations bilatérales : avec les pays ACP, du Golfe, le MERCOCUR... Cet outil a été inventé pour créer des zones distinctes. Ce n'est que dans les années 1990 que l'UE a commencé à négocier avec des pays non proches géographiquement (Mexique, Chili...). Avec la stratégie « Europe globale » l'UE couvre maintenant pratiquement le monde entier : MERCOSUR, CAN, Caraïbes, l'Afrique est complètement couverte, la zone méditerranée, le Golfe. Là où l'UE n'allait pas encore jusqu'à présent, c'était l'Asie. En effet, avant la Commission avait peur de la compétitivité de certains pays asiatiques, mais désormais Mandelson n'en a plus peur et est prêt à sacrifier certains secteurs

¹ Il s'agit de quatre questions remontant à la première Conférence ministérielle de l'OMC qui a eu lieu en 1996 à Singapour : commerce et investissement; commerce et politique de la concurrence; transparence des marchés publics; et facilitation des échanges.

en Europe pour ces accords. Avec la stratégie Global Europe la Commission a donc lancé des négociations avec les pays asiatiques.

Si la stratégie Global Europe a introduit une offensive vis-à-vis des pays émergents, la Commission européenne n'a pas encore commencé à négocier avec des pays riches -même si des forces au Parlement européen poussent pour pouvoir négocier des accords avec les Etats-Unis et le Canada- car elle n'a pas encore établi de stratégie pour les pays OCDE. Mais dans quelques années il y aura certainement des négociations avec les Etats-Unis, ce qui aura des impacts très durs sur notre modèle social si nous voulons nous harmoniser avec eux.

Malgré toutes ces séries de négociations, la Commission n'a pas encore eu beaucoup de succès pour le moment : avec le MERCOSUR les négociations sont en panne, avec le Golfe elles traînent depuis plus d'un quart de siècle, avec la Méditerranée elles ont commencé dans les années 1980, avec les pays ACP elles ont commencé il y a sept ans, avec la CAN elles sont aussi en panne, avec l'ASEAN elles ont commencé l'année dernière mais les « vraies » négociations n'ont pas réellement commencé, avec la Corée du Sud elles avancent plus lentement que prévu, avec l'Inde aussi, et avec l'Amérique centrale les thèmes difficiles n'ont pas encore été abordés.

Troisième constat : l'UE n'a pas encore beaucoup de succès dans les négociations car elle a une approche bi-régionale (elle veut négocier avec des régions), hors ces régions n'ont pas les mêmes institutions, compétences etc. que l'UE, l'harmonisation des positions dans ces régions n'est donc pas facile. Comme les négociations avec le MERCOSUR et le Golfe n'avançaient pas, la Commission européenne a lancé un exercice de vérification des ambitions de ses partenaires comme préalable aux négociations, mais même avec cela les négociations n'avancent pas beaucoup. Par exemple, il est clair désormais que l'Inde exige une asymétrie, ce que la Commission refuse, et donc l'Inde dit maintenant que l'accord en négociation est ambitieux et qu'elle ne peut pas libéraliser autant que ce que l'UE exige. Dans l'ASEAN, les pays n'ont même pas commencé à harmoniser leurs politiques internes, ils ne sont donc pas intéressés par des négociations qui les poussent à s'harmoniser entre eux.

Il y a aussi la question de la parité : si ces pays ont déjà négocié des choses avec d'autres pays, l'UE veut obtenir la même chose (la Corée du Sud a déjà dit qu'elle ne pouvait pas donner autant à l'UE que ce qu'elle a donné aux Etats-Unis car elle a une relation particulière avec eux). Avec ce principe l'UE augmente graduellement et de façon systématique son degré d'ambition. C'est ce qui se passe avec le dernier accord obtenu par la Commission, avec les Caraïbes : l'UE a annoncé que dorénavant c'était son modèle. Mais ensuite avec l'Amérique centrale l'ambition sera beaucoup plus haute car ces pays ont déjà signé un accord avec les Etats-Unis (CAFTA), et l'UE a regardé ces accords pour mettre le même contenu dans les siens (par exemple sur les normes techniques et phytosanitaires, la Commission a désormais une position plus agressive).

L'UE attache de plus en plus d'importance à l'accès aux matières premières. Cela fait partie de la stratégie Global Europe mais avec la situation actuelle de crise énergétique, alimentaire etc. on voit bien que l'UE devient de plus inquiète et veut s'assurer un accès aux matières premières. Le 29 septembre 2008 se tiendra à Bruxelles une conférence avec Business Europe pour voir comment l'UE peut s'assurer un accès au pétrole, au gaz, à l'uranium... Elle pousse très fortement pour l'abolition totale des restrictions sur l'exportation (comme sur le bois en Afrique par exemple). Le renforcement de cette politique a été accueilli par les Etats membres avec un très grand enthousiasme (voir le rapport du Comité 133). A l'ordre du jour de la réunion du 29 septembre figure notamment cette question : que peut-on encore permettre aux pays africains comme restrictions à l'exportation ?

En conclusion : L'UE a une stratégie défensive, elle a peur de perdre sa place dans le monde, sa compétitivité, son accès aux ressources et aux matières premières. C'est aussi la raison pour laquelle la Commission est de moins en moins patiente avec les pays en développement.

De plus en plus, elle sert l'intérêt des multinationales et non ceux des populations des pays en développement.

Carlos Aguilar (El grito de los excluidos) :

Dans les prochains jours on va fêter l'anniversaire des 3 ans de la stratégie Global Europe. C'est un bon moment pour évaluer d'une part le moment où cette stratégie est apparue et d'autre part le contexte dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. Si nous regardons du point de vue de l'Amérique latine, le document a été publié après que l'UE ait négocié des accords bilatéraux avec le Chili et le Mexique. Il y a une crise évidente dans le processus de Doha et des accords commerciaux. Il y en a plus actuellement en Amérique latine de profonds changements en termes de résistances et de politiques. Des propositions surgissent en Bolivie, en Equateur, au Venezuela... Je crois également que dans l'UE se développe un débat sur l'orientation politique et économique. La façon la plus claire de le percevoir c'est le débat sur la construction de l'Union Européenne. Au cours des trois dernières années, il semble que l'enthousiasme pour le libre-échange ait un peu baissé, comme une gueule de bois par rapport aux politiques néolibérales. D'une certaine manière, cela conduit à ce que l'UE en ce moment soit un espace de dispute. De mon point de vue le document « Global Europe » surgit dans ce contexte politique. C'est un document qui renforce une orientation de libéralisation agressive, qui se base sur trois points : la libéralisation commerciale, la libéralisation des services et des investissements –qui inclut évidemment la libéralisation financière. La stratégie de l'UE est basée sur le principe que la compétitivité et l'accès aux marchés sont fondamentaux pour la croissance économique et que la croissance économique est fondamentale pour le développement durable. Je crois que c'est sur le premier point que nous devons développer une réflexion critique. Premièrement parce que ça détermine l'agenda de la Commission européenne. A partir de ce point, le document déclare qu'un changement économique et structurel est nécessaire en Europe. Cette orientation de libéralisation agressive ne peut-être réalisée en Europe sans impacts significatifs sur le marché du travail, la législation environnementale ou l'accès aux services. Cela signifie une attaque directe au cadre des droits sociaux dans l'Union Européenne. Deuxième point critique : Comme l'économie communautaire européenne dépend profondément des services, cela engendre un parallélisme entre les intérêts publics des Etats et les intérêts privés des entreprises. Et cela marque à l'évidence l'agenda international externe de l'UE. C'est pourquoi le point critique de la négociation entre l'UE et les pays d'Amérique latine -c'est la même chose avec les pays d'Afrique ou d'Asie- est centré sur les mêmes points critiques que la négociation multilatérale : la négociation sur les services, les biens agricoles et les biens non-agricoles (biens industriels, forestiers et pêche). Ceci donne des clés de compréhension des négociations entre l'UE et l'Amérique latine : en Europe, il y a croissance d'une industrie hautement dépendante des matières premières et l'impact très significatif que cela a en matière énergétique, alimentaire... développe l'intérêt de l'UE pour accéder aux matières premières et à la biodiversité.

Deuxième point : l'UE se propose dans sa relation avec l'Amérique latine de construire une zone de libre-échange avec tout le continent, ce qui signifie qu'elle suit les mêmes pas que ce que les Etats-Unis ont fait en Amérique latine. Et ceci provoque des résistances à propos de cette relation de l'influence de l'Europe et des Etats-Unis. Toute la politique de coopération est subordonnée aux échanges commerciaux. Ce n'est pas totalement nouveau, mais les accords d'association actuels sont en train de créer une base de parallélisme assez dangereuse pour les pays en voie de développement.

Le cœur de la production de l'UE est de plus en plus orienté vers l'exportation. Ça a des effets significatifs sur l'agriculture en Europe : l'accès aux réserves alimentaires a un effet direct sur les prix. Un autre exemple est la façon dont on gère les subventions agricoles en Europe.

Les intérêts publics des Etats sont proches des intérêts privés des entreprises, et cela conduit à une politique de l'UE protectionniste à l'intérieur. L'intérêt fondamental de l'UE est d'accéder à des marchés extérieurs pour ses entreprises mais de protéger les marchés intérieurs/locaux des interventions de l'extérieur. Un autre élément significatif à ce sujet, c'est la façon dont l'agenda économique protège les intérêts financiers et les grands investissements. On parle de l'Amérique latine comme une généralité : les négociations avec le MERCOSUR ne sont pas les mêmes que celles avec l'Amérique centrale etc., mais la présence des grands groupes européens marquent et influencent toute les négociations entre l'Amérique latine et l'UE.

Questions / Débat :

Il faut distinguer ce qui était dans la stratégie de Lisbonne et ce qui existait avant le document Global Europe. Par exemple en ce qui concerne l'Amérique latine, l'UE a commencé les négociations quand les Etats-Unis ont commencé à discuter avec les pays d'Amérique latine.

Par rapport à la vision d'une Europe protectionniste en interne : c'est justement ce qui est nouveau avec Peter Mandelson, il n'est plus protectionniste et se fiche de sacrifier certains secteurs tels que l'agriculture, le textile...

La nouvelle position quant au lien commerce-coopération n'a jamais été aussi évidente, l'UE utilise la coopération comme un levier et il est aujourd'hui impossible de séparer la négociation entre ces deux dimensions. Dans les années 1980, le lien entre les accords commerciaux et les accords de coopération n'étaient pas aussi clairs, les accords étaient davantage liés aux agendas politiques.

Le débat sur le rôle des entreprises multinationales à l'extérieur et de leur impact à l'intérieur de l'UE renvoie au débat sur la construction de l'Europe, qui n'est pas résolu.

2^{ème} partie : APE, situation et perspectives

Benjamin Peyrot des Gachons (Peuples Solidaires):

Rappelons que le 27 septembre est la journée internationale de mobilisation contre les APE. Depuis plus de 2 ans, les associations de solidarité internationale françaises se mobilisent contre ces accords, en menant une campagne auprès de l'opinion publique, en faisant du plaidoyer et en cherchant à construire des alliances avec les parlementaires. Le député JC Lefort avait le premier présenté un rapport sur les APE en 2006, ce qui avait permis d'aborder le sujet au sein de l'Assemblée nationale, et plus récemment Christiane Taubira a été chargée d'une mission sur les APE par le Président N. Sarkozy.

Marc Maes (11.11.11):

Les négociations ont commencé le 27 septembre 2002 – la date butoir pour conclure les négociations était censée être 2007-. Les pays ACP ont été divisés en six régions pour les négociations et les régions ne sont pas prêtes à conclure des accords, ce qu'elles avaient déjà signalé. La Commission a compris cela en septembre 07 seulement et la pression a été mise sur des pays individuels. Par exemple en Afrique centrale il n'y a que le Cameroun qui a signé.

Pour le moment un seul accord complet a été paraphé, avec les Caraïbes, à côté de cela il y a vingt accords intérimaires qui concernent les marchandises seulement. Ces accords ont été paraphés par les négociateurs mais ne sont pas encore signés. Aux Caraïbes il y a eu de grands débats sur ces accords au moment où un ancien diplomate a mis en ligne le document sur son site web et la date de signature a été reportée plusieurs fois depuis mars, maintenant elle est prévue pour le 15 octobre. Mais seulement treize des quinze pays ont signé : Haïti et le Guyana ont refusé en disant qu'à la limite ils pouvaient signer le chapitre marchandises mais c'est tout. Le commissaire européen au commerce Peter Mandelson leur a dit que l'accord avec les Caraïbes prévoit la création d'un Conseil conjoint UE-Caraïbes qui pourra encore changer les choses : en gros, il leur a dit de signer maintenant et que le contentieux sera résolu après ou qu'on leur offrira un système SPG (augmentation de leurs droits de douane). L'UE a aussi laissé entendre que les pays qui souhaitent obtenir des moyens de coopération pour le développement feraient mieux de signer. Au lieu d'accepter les préoccupations du Guyana (sucre, riz, pertes au niveau des exportations), la Commission met la pression.

Ceci contredit la position du Conseil de cette année qui dit que la Commission ne doit pas mettre la pression sur les partenaires pour signer sur autres choses que les marchandises - même la Commission dit qu'elle ne met pas la pression...-. Au sommet Union Européenne-Union Africaine de Lisbonne en décembre 2007 les chefs d'Etat des pays ACP avaient demandé à l'UE de renégocier des contentieux, dont ils avaient fait une liste, ce qui est en cours. Il y a plusieurs courants: Les pays ACP qui insistent sur la renégociation des contentieux, les pays ACP fâchés que la Commission ait si vite lâché l'approche régionale et qui veulent remplacer les accords intérimaires par des accords régionaux, et la Commission qui met la pression pour que ce ne soit pas des accords sur les marchandises seulement et pour inclure également les services publics, les marchés publics... Cela explique pourquoi les négociations n'avancent pas : il est clair que c'est dans l'intérêt de la Commission que les ACP signent tout de suite, mais ce n'est pas du tout dans l'intérêt des pays ACP.

Par ailleurs, du côté de l'UE tous les accords doivent être traduits dans toutes les langues officielles de l'EU (22 langues) et cela prend du temps : par exemple l'accord Caraïbes fait 350 pages et la traduction a été achevée en juin seulement. Ils sont actuellement en train de traduire huit ou neuf accords, cela peut durer jusqu'en mars-avril 2009. La Commission a proposé de signer les accords en anglais mais les Etats-membres ont refusé.

Une fois que les accords seront signés, les documents seront envoyés à l'OMC pour être notifiés (pour le moment l'OMC n'est officiellement pas encore au courant qu'il y a des accords).

Les pays du Pacifique parlent d'Europe-forteresse, les pays d'Afrique de l'ouest ont toujours dit -déjà en 2006-, qu'ils avaient besoin de deux ou trois ans pour négocier. La Commission a toujours dit qu'il fallait signer avant fin 2007. En Afrique de l'ouest ils sont en train d'identifier leur TEC (Tarif extérieur commun), de rédiger la liste des produits sensibles..., ils ne sont pas encore en train de parler des services par exemple.

L'Afrique centrale / la CEMAC avance plus vite car en ce moment la Commission a le « crayon à la main », jusqu'au moment où les gouvernements vont analyser le contenu des accords. Quant à l'Afrique australe/la SADC, cette intégration régionale très large est tombée en pièces car des pays négocient individuellement. Il en va de même pour la SACU, car certains pays ont souhaité négocier avec l'UE sur les services et les investissements ce qui n'est pas le cas de la Namibie et de l'Afrique du Sud par exemple. Ce sont des tensions qui nuisent aux efforts d'intégration régional qui ont eu lieu depuis des décennies.

La Communauté d'Afrique de l'Est est la seule sous-région en Afrique qui a pu rester ensemble et initier un accord commun, c'est le premier accord bi-régional que l'UE a pu obtenir (il s'agit d'un accord sur les marchandises).

Les négociations à présent peuvent encore aller dans toutes les directions, je ne pense pas qu'on arrivera à un accord avant la fin de l'année dans aucune de ces régions, et peut-être même pas avant les élections européennes de juin 2009.

Nous devons absolument faire un travail de dénonciation des pressions exercées par la Commission européenne dans le cadre de la négociation des APE.

Mamounata Cissé (Confédération Syndicale Internationale) :

La CSI représente 168 millions de travailleurs de 71 organisations syndicales de tous les continents.

Les APE dès le début ont eu une attention particulière de la part de la CSI et des organisations sous-régionales, car cela touche des millions de personnes qui souvent sont les plus faibles en Afrique. Il fallait que les organisations syndicales aident leurs affiliés à avoir des arguments pour faire pression sur les gouvernements au niveau national et pour que la CSI puisse faire pression au niveau international et sur les IFI.

L'accent est mis sur la croissance économique avec les Africains, hors ils ne représentent que 2 à 3% du commerce mondial : il y a un déséquilibre. Les APE reposent sur la croissance économique et mettent de côté le développement durable des pays concernés. L'UE use de tous les moyens pour obliger les pays à signer en sachant qu'il n'y a aucun intérêt pour eux en terme de développement. La CSI a développé des stratégies de plusieurs sortes : la sortie d'un guide syndical, pour donner des outils aux syndicats affiliés afin de poser les bonnes questions et d'avoir des réponses claires avant de s'engager dans les négociations. Ce guide pose des questions concrètes sur lesquelles les organisations syndicales peuvent s'appuyer. Souvent en Afrique les structures n'ont pas les compétences nécessaires pour faire des analyses sur le commerce international. Ce sont des processus compliqués, il s'agissait donc de faire un guide simple pour ne pas les exclure et associer les travailleurs sur le terrain. La CSI a également mis en place un vaste programme avec des conférences sur le terrain et des séminaires pratiques. Les APE doivent impliquer la dimension régionale et laisser à ces régions le temps de se constituer pour parler d'une seule voix. Mais l'UE a adopté la tactique de diviser pour régner. Les pays ne sont pas tous au même niveau. Il faut une harmonisation. De plus, qui a délimité la division des régions ? Dans ces conditions la CSI a fait des propositions : la dimension sociale visant à lutter contre la pauvreté, promouvoir le travail décent, les droits humains, la protection sociale sont des éléments qui peuvent aider à des accords bénéfiques à nos pays. Avec les accords tels qu'ils sont conçus actuellement, les Etats africains auront moins de recettes, hors en Afrique les recettes douanières sont la principale source de revenus des Etats pour assurer la santé, l'éducation... La CSI s'est associée à des organisations de la société civile, à des ONG etc pour faire échouer les négociations et les recentrer sur le développement et les rendre plus équitables. Ce n'est pas facile car l'UE dispose de moyens de capacités d'action, notamment sur les ministres. Et certains ministres africains sont là pour promouvoir les APE et saper le travail de la société civile. Il faut mettre le développement et l'être humain au centre de ces accords. Parfois les syndicats n'ont pas été compris, notamment parce que certaines organisations et ONG sont soutenues par l'UE. La position des syndicats est la suivante : il faut respecter le rôle des partenaires sociaux, car au niveau des syndicats ils ont la possibilité de donner des informations et de la formation intellectuelle et technique aux gens. Car il faut qu'avec ces accords les gens/les couches populaires puissent se sentir impliqués et se les approprier. Ensuite, la CSI a également essayé de participer à certaines grandes rencontres internationales organisées par les IFI pour voir leur position sur le sujet et les influencer. Car certaines multinationales sont elles en train de faire du lobby. La CSI a tenté d'influencer le processus à tous les niveaux : international, régional et à la base. Elle s'inscrit dans la lutte de l'ensemble des organisations qui luttent pour que les APE profitent au bien être des africains et des ACP.

Benjamin Peyrot des Gachons (Peuples Solidaires):

Il y a dans cela des enjeux que nous retrouvons au niveau européen : l'appropriation des négociations, la question de la transparence, l'implication des parlementaires.

Jean-Denis Crola (Oxfam France – Agir ici):

Le rapport Taubira a un titre particulièrement évocateur : « Les APE entre l'EU et les pays ACP, et si la politique se mêlait enfin des affaires du monde ? ». La mission qui lui avait été confiée par N. Sarkozy était de voir quelles peuvent être les actions à mettre en place ou à promouvoir pour restaurer la confiance entre l'UE et les pays ACP. Christiane Taubira a travaillé durant deux mois, a auditionné des experts, des associations, des ministres, le Commissaire européen au Commerce Peter Mandelson... Elle a apporté la réponse suivante : pour restaurer la confiance il faut revoir profondément le fond et la forme de ces accords et mettre le développement au cœur des APE, ce qui n'est pas le cas car ce sont des accords commerciaux et non de développement comme le dit l'UE. Christiane Taubira a fait treize recommandations pour revenir sur ces accords : utiliser des clauses juridiques existantes qui permettraient d'exclure les produits alimentaires des négociations des APE, revoir le calendrier et l'ampleur des négociations, appeler à une plus grande transparence dans les négociations et à un plus grand contrôle du Parlement Européen sur les négociations et le mandat du Commissaire ainsi que sur l'utilisation du FED -utilisé par la Commission pour faire signer les ACP-...

Il y a un engagement politique très fort de Taubira à ce sujet. Le Président a invité la presse, a fait un lancement en grande pompe etc mais les conclusions étaient embarrassantes pour lui et le Président n'a donc pas souhaité communiquer officiellement sur le rapport. La seule chose à être sortie c'est une lettre de Sarkozy à Taubira où il dit reprendre un certain nombre de considérations et s'attacher à travailler dessus dans les prochains mois (la lettre est disponible sur le site internet de C. Taubira). Aujourd'hui la France travaillerait sur les aspects techniques et est en discussion avec la Commission, c'est à nous et à nos organisations de ne pas lâcher et de voir ce que la France est prête à faire pour reprendre à son compte les propositions développées par C. Taubira.

Sur les enjeux : cela fait plusieurs années que les associations de la société civile se mobilisent. Aujourd'hui, quelles sont encore les opportunités d'infléchir les positions de la Commission et les leviers à notre portée ?

A l'issue du processus de négociation, y'aura-t-il une ratification par le Parlement européen et les Etats-membres du côté de l'UE ? Côté ACP, il y aura ratification par les assemblées ou par les autorités compétentes en la matière avant toute entrée en vigueur. Ce sont ces acteurs qui sont des leviers pour notre action : la Commission européenne, les négociateurs, les Etats-membres, le parlement européen et les parlements nationaux des Etats-membres de l'EU et des pays ACP. Ce sont des leviers pour soutenir les revendications des pays ACP, contrer les velléités de la Commission Européenne dans le cadre de son programme commercial agressif et éviter que les APE ne deviennent une sorte de norme en matière de négociations bilatérales, à la fois pour les ACP (ensuite il sera difficile de refuser des choses aux Etats-Unis par exemple) et pour l'UE.

La Commission refuse toute flexibilité et use de moyens de négociation agressifs. Parmi les choses positives, le 31 décembre 2007 a résonné comme un échec pour la stratégie de l'Union Européenne car plus de la moitié des pays ACP a refusé un accord. Aujourd'hui l'UE est mise en échec par le Guyana qui refuse de signer un accord incluant les services avec l'ensemble de la région Caraïbes, et qui propose de signer juste sur les biens pour être en conformité avec les règles de l'OMC. La Commission a essayé de mettre les Caraïbes en conflit avec le Guyana avant de dire « signez puis on négociera après ». La Commission se montre extrêmement ferme car sinon elle risque de voir tous ses efforts réduits à néant.

Selon l'article 37-6 des accords de Cotonou, l'UE est obligée de proposer aux Caraïbes une situation au moins équivalente à celle d'aujourd'hui, hors les propositions pour le moment sont pires. Si le Guyana s'oppose l'UE devra trouver autre chose.

Ce sont des leviers, il faut faire traîner les négociations. Un autre levier est le gouvernement. Le rapport Taubira a remis la France sur le devant de la scène, peut-être malgré la volonté de Nicolas Sarkozy. A nous de suivre les évolutions des négociations au niveau interministériel en France et de savoir ce que la France va porter au niveau de la Commission Européenne des propositions formulées par C. Taubira. Les organisations de la société civile relancent le gouvernement français, font des rencontres de plaidoyer avec les décideurs et demandent une prise de position officielle sur le rapport Taubira.

Un autre événement est à utiliser, même si c'est une triste opportunité : la crise alimentaire. En effet la France s'est montrée très préoccupée à ce sujet, au moins dans les paroles. Quelles propositions faire aux autres pays européens? A Rome lors de la conférence de la FAO, Nicolas Sarkozy avait annoncé la formation d'un partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation. Il y a également une note du MAEE sur « APE et sécurité alimentaire ». Dans cette réflexion il est question des accords commerciaux, la note dit que pour la sécurité alimentaire des pays ACP il faut au moins pendant un moment leur laisser les moyens de protéger leurs marchés.

Un troisième levier est la voie parlementaire, dans les pays membres et au Parlement Européen. Le Parlement européen aura son mot à dire via la « procédure d'avis conforme », à travers laquelle il doit accepter la totalité de l'accord ou le rejeter dans son intégralité. Le défaut d'avis vaut incapacité d'adopter l'acte.

Le Parti Socialiste Européen a adopté une position commune : il n'y aura pas d'avis conforme du PSE avant que les homologues des parlements nationaux des pays ACP n'aient ratifié ces accords. D'autres propositions voient le jour parmi les députés : tout accord qui ne répondra pas aux besoins des pays ACP ne sera pas approuvé...

Du côté des pays ACP, les parlementaires se préparent à jouer leur rôle. La CEDEAO à Ouagadougou en décembre 2007 a condamné sans réserve les pressions exercées par l'UE et les tentatives de division des pays africains. Les parlementaires guinéens en avril 2008 ont développé une position commune pour dénoncer fortement l'APE proposé aujourd'hui à la Guinée en totale contradiction avec l'intégration régionale, la lutte contre la pauvreté et les objectifs de Cotonou. Au Togo, au Mali, au Cameroun... il y a eu des sessions de formation des parlementaires, des débats etc. Les parlementaires en Europe ont un grand rôle à jouer dans le soutien à leurs homologues des pays ACP.

Le rôle des parlements nationaux en Europe n'est pas encore tout à fait clair : en France est-ce que l'Assemblée Nationale va s'exprimer ? Il est essentiel aujourd'hui que les parlementaires français se saisissent de cette question. En tant qu'associations et ONG nous avons un rôle fort à jouer là-dessus, il y a encore une possibilité d'infléchir ces négociations même si la Commission paraît intransigeante.

Questions / Débat :

S'il n'y a pas de résultat dans les négociations et la stratégie Global Europe avant les élections européennes de juin 2009 et le renouvellement de la Commission en novembre 2009, ne serait-ce pas une décredibilisation ? Les négociations ne peuvent pas continuer à l'infini...

Sur les mobilisations et les stratégies possibles d'action pour stopper ces accords : En Afrique c'est aussi la mobilisation de la société civile qui a permis de bloquer les choses, même si des chefs d'Etat et des parlementaires se sont mobilisés. Comment peut-on appuyer ces dynamiques d'ici?

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation dans laquelle les parlements peuvent identifier dans les accords des choses qui ne vont pas et donner des recommandations, et ensuite ne pas ratifier si elles n'ont pas été prises en compte.

Les APE, c'est « Global Europe » avant l'heure. Il faut mettre les APE dans le cadre de la stratégie Global Europe et dénoncer cette approche globale.

En Afrique de l'Ouest, la mobilisation a été remarquable, des manifestations de rue ont été organisées dans presque tous les pays par des acteurs de la société civile avec la participation de syndicats, ainsi que des rencontres sous-régionales. Le mois dernier il y a eu une rencontre à Accra avec des associations de la société civile qui ont publié une déclaration pour condamner le processus, elle a été remise à des gouvernants africains. Chacun à son niveau doit d'une façon ou d'une autre essayer d'influencer le processus. La mobilisation pourrait être encore meilleure s'il y avait plus de liaisons entre ce qui se passe dans l'UE et dans les pays ACP où l'on a besoin de savoir du côté des organisations qu'il se passe des choses ici aussi. Il faut faire la liaison avec les partenaires pour contribuer à motiver plus de gens dans les pays africains, et lutter pour le développement des uns et des autres car nos sorts sont liés. Il faut nous solidariser.

A-t-on connaissance de l'étude de l'évaluation d'impact environnemental et social qui est supposée accompagner l'accord? Et y'a-t-il des mécanismes formels de participation de la société civile? Par exemple concernant l'Amérique latine le conseil économique et social a un rôle très important.

Réponse : Les deux sont inutiles : L'évaluation d'impact que la Commission doit faire de toutes ses négociations est un exercice inutile car la Commission, même dans les termes de référence –le mandat est donné par le Conseil et l'évaluation ne peut pas changer ce mandat ni la direction de la Commission – les résultats peuvent juste proposer des mesures d'accompagnement, l'aide par exemple. De plus la méthodologie est discutable : tourisme aux Caraïbes, agriculture en Afrique de l'Ouest, pêche dans le Pacifique : il y a des résultats partiels région par région qui sont ensuite généralisés, et la Commission de fait pas grand chose avec les résultats. De plus, la Commission a parfois négocié avec l'organisme qui a fait l'étude afin qu'il retire des conclusions fortes. Le Comité Economique et Social Européen n'est pas très utile non plus, car les partenaires sociaux qui y sont présents sont aussi des employeurs, des petites et moyennes entreprises etc : il faut trouver un consensus entre des extrêmes parfois et cela abouti a de gros compromis.

Dans les accords de Cotonou la définition de la société civile est beaucoup plus large que les partenaires économiques et sociaux, et donc les organisations de la société civile travaillant sur les droits de l'Homme, l'environnement, les organisations féministes devraient aussi être représentées dans ce conseil consultatif. Cela fait partie des choses poussées par les organisations en ce moment. Pour le reste la consultation de la société civile est très faible. Dans les négociations avec l'Amérique latine, des cycles de négociations sont annoncés etc. Avec les APE ce n'est pas le cas. Il y a des communiqués après seulement. Mais depuis fin 2008, suite à des pressions et après 6 ans de négociations, la Commission publie enfin le calendrier des négociations. En Amérique latine, les organisations ont déjà obtenu beaucoup plus de choses à ce sujet.

La consultation se limite à de la simple communication/information. Les organisations syndicales ont demandé à participer. Au niveau de la CEDEAO, la participation des syndicats et des organisations de travailleurs est acceptée mais sans prise en compte de leurs revendications effectives. Sauf parfois au Bénin par exemple dans le cadre du dialogue social ou encore au Ghana où les syndicats sont écoutés.

C'est une question de rapport de force entre syndicats-organisations de la société civile et gouvernement. Quand le rapport de force est élevé, les organisations sont écoutées.

Dans l'UE, si nous avons des documents c'est parce que les africains nous les ont donnés. La Commission en 6 ans de négociations n'a jamais donné un document au public. Or parfois les représentants de la société civile africaine sont dans les salles de négociation et ont accès aux documents. En Afrique, les organisations paysannes ont participé à la définition de la liste des produits sensibles. L'histoire des APE et des organisations paysannes est vraiment un succès.

En termes de stratégie / ce que l'on peut faire:

- Il faut utiliser l'incident avec le Guyana pour dénoncer les manœuvres de la Commission : agir vis-à-vis de la présidence pour que le Guyana ne subisse pas de pressions. Si le Guyana ne signe que sur les marchandises cela sera très important pour l'Afrique.

Il faut exiger des Etats membres et du Conseil de l'UE qu'ils fassent quelque chose pour le Guyana : écrire des lettres à nos gouvernements, au C133...

Si avant novembre les choses ne sont pas réglées, le Conseil sera notre cible.

- Il faut donner des informations aux députés sur les positions prises par la société civile, les gouvernements...

- En 2009 il faudra suivre le processus au Parlement européen.

C'est un problème de la campagne STOP APE, on n'a jamais pu voir à plus de trois ou quatre mois car on ne sait pas ce qui se passe.

- Il y aura une semaine de mobilisation autour de Global Europe au printemps 2009 en Europe.

- Il faut sensibiliser nos députés en France et en Europe. Côté citoyen, il faut relancer la campagne vis-à-vis des députés (dans le cadre de la campagne agrocarburants par exemple il y a eu un travail énorme fait avec les eurodéputés et cela a permis de faire reculer des positions).

- Il faut prendre en compte l'initiative de partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation vraiment portée par le gouvernement français. Il y a là-dessus une véritable interpellation à faire sur la cohérence des politiques (on ne peut décemment pas promouvoir des choses contraires au même moment). Il faut jouer sur la cohérence entre cette initiative et les politiques commerciales.

En France il faut travailler à un élargissement des groupes qui s'intéressent aux APE. Les mouvements qui se battent pour la paix, les organisations qui travaillent sur les migrations...

Il y a une contradiction entre le fait de traiter les migrations de manière militaire avec une régression des libertés publiques chez nous, et de l'autre côté mener des politiques qui dévastent le champ social des pays d'où partent les gens.